Vol. VII, no 8, 3 novembre 1980 Université du Québec à Montréal

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ARCHIVES

l'uqam

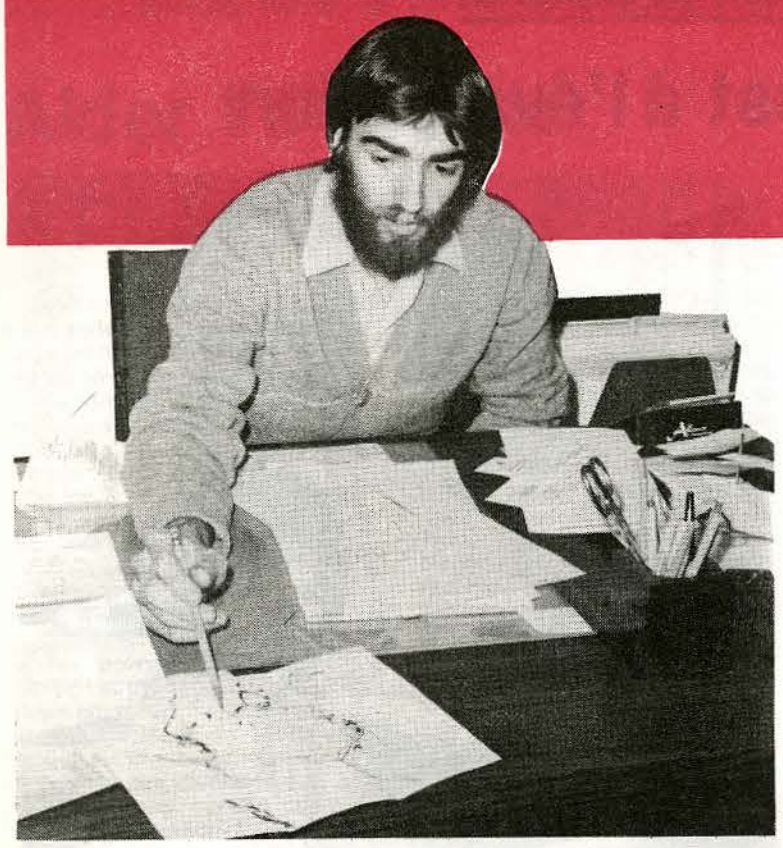

M. Alain Giasson, responsable des activités de plein air au service des sports.

Randonnée pédestre et safari-photo

Autant le dire en commençant: seuls ceux qui sont membres du service des sports pourront être de la prochaine randonnée pédestre les 8 et 9 novembre prochain. Aussi bien le mentionner tout de suite: cette activité de plein air ne s'adresse pas à des experts.

Ceux qui ont envie d'être de la partie n'ont qu'à s'inscrire cette semaine au service des sports, à débourser 10$, à être fin prêts à partir dès huit heures samedi matin pour les Hautes-Laurentides, dans le parc du Mont-Tremblant. L'itinéraire: départ du Lac Caché, coucher à mi-chemin au refuge Le Liteau, arrivée le lendemain au Lac Monroe. Une dizaine de milles seulement en deux jours dans ce sentier nouvellement aménagé à cet effet par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, ce n'est pas la mer à boire, selon M. Alain Giasson, responsable du plein air au Latourelle.

«Ce n'est pas une randonnée axée sur la performance, insiste-t-il. Ceux qui viendront auront le temps de relaxer, de contempler puisque du même coup ils sont invités à y faire de la photo. Toutes nos activités de plein air en sont d'ailleurs d'initiation. Nous voulons donner le goût et les moyens aux gens qui le désirent d'établir un rapport intime avec la nature, de s'y sentir à l'aise avec un minimum de techniques.»

Et un minimum de bagages! Bottes de randonnée, de motoneige ou encore de «construction»; habit ample, de laine ou de nylon (jeans à proscrire); imperméable (essentiel: qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il neige, la marche continue); tuques et mitaines tout confort, trois ou quatre paires de bas de laine (à cette date, la température pourrait bien se situer en-dessous du point de congélation); un bon sac à dos, un sac à couchage hivernal ou trois saisons. Ces deux derniers items peuvent être prêtés aux marcheurs par le service des sports qui assure en plus les services d'encadrement: 1 animateur par 10 personnes.

M. Giasson prévoit pour la deuxième session des journées

ou week-ends, de raquette, ski de randonnée, raid à ski, festival de neige, camping d'hiver, etc. Activités ouvertes à tous ceux de l'Université ou du milieu environnant, qui auront pris la précaution de devenir membres du service des sports en début de session d'automne ou d'hiver. Un sportif averti en vaut deux!

D.N.

Les 28, 29 et 30 novembre

Conférence municipale sur l'habitation

Une Conférence municipale sur l'habitation réunira pendant trois jours, fin novembre, entre 600 et 700 personnes pour débattre des thèmes suivants: «Responsabilité dans la conservation du stock immobilier»; «Responsabilité pour répondre aux besoins nouveaux de la population»; «Responsabilité face au développement de

M. Jacques Saint-Pierre

l'habitation». C'est donc par souci d'améliorer la qualité de la vie urbaine que l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en collaboration avec l'UQAM, a organisé cette rencontre qui mettra en présence, outre divers intervenants de la scène municipale (maires, conseillers et fonctionnaires municipaux, représentants des conseils de comtés), des observateurs de plusieurs milieux intéressés au domaine de l'habitation (associations, coopératives, régies, ministères, partis politiques, universités, etc.)

M. Jacques Saint-Pierre, professeur en sciences administratives et co-directeur de la revue **Actualité immobilière**, coordonne, pour l'UQAM, la contribution de l'institution à cette entreprise. Il s'agissait surtout de préciser la thématique, d'en articuler le contenu, de choisir les conférenciers en conséquence, de mettre certains services de l'Université à contribution... Parmi les autres participants de l'UQAM, citons: Mme Céline Cloutier, de la revue précitée, Mme Florence Junca-Adenot, conseiller municipal de Boucherville et vice-recteur aux communications, M. Jean-François Léonard, professeur en science politique, MM. Pierre Normandeau et Yves Paque, professeurs en sciences administratives. Le tout sous la présidence conjointe de M. Claude Pichette, recteur et Me Jacques O'Bready, maire de Sherbrooke et président de l'UMQ.

Les organisateurs de la rencontre visent les objectifs suivants: faire le bilan des actions municipales dans le domaine de l'habitation; préciser le rôle et les pouvoirs des municipalités dans ce secteur; informer les principaux intéressés (élus et officiers municipaux) sur les lois actuelles qui touchent l'habitation et amorcer une réflexion collective sur l'impact de telles législations; puis, arrêter les actions à entreprendre à court terme.

Les délégués traiteront succes-

(la suite en page 2)

La nouvelle maîtrise en communication

Dès le départ, pratique et réflexion

En communication, à l'UQAM, les choses sont allées très vite. Avant 1975, le module existait, mais non le département. Aujourd'hui, le département compte vingt-trois professeurs réguliers, le module plusieurs centaines d'étudiants. Et l'on vient d'ouvrir un programme de maîtrise en communication.

Ce programme de deuxième cycle, comment se porte-t-il, deux mois après son démarrage? M. Jean-Paul Lafrance, responsable de la maîtrise, répond: «Nous vivons à l'intérieur d'un développement relativement harmonieux,

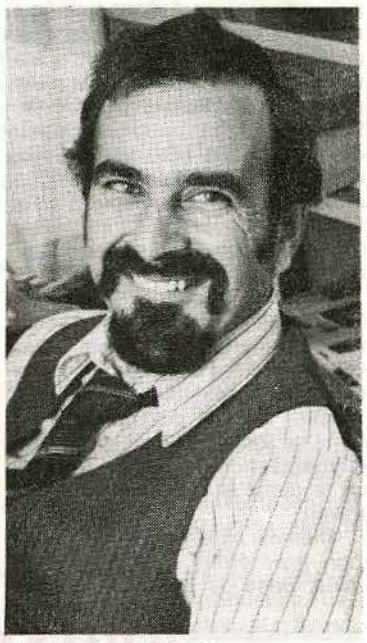

M. Jean-Paul Lafrance

compte tenu du fait que nous sommes en période normale de rodage. Compte tenu aussi que notre programme emprunte, à plus d'un égard, des voies nouvelles».

L'une des caractéristiques particulières touche à la structure d'accueil. Les étudiants sont acceptés à la maîtrise «sur présentation d'un projet de recherche ou de production». Et ils sont invités, dès le départ, à se joindre à une équipe de recherche-production

(la suite en page 2)

Un nouveau centre de recherche en gestion

L'UQAM compte depuis peu un cinquième centre de recherche institutionnel: le centre de recherche en gestion (CRG) créé par le Conseil d'administration en août dernier et dont l'ouverture officielle est prévue pour novembre. Son directeur intérimaire: M. Roland Foucher; sa localisation temporaire: au 341 du pavillon Athanase-David.

M. Foucher ne cache pas son enthousiasme d'avoir à mettre sur pied ce centre dont la création lui semble amplement justifiée. Question de développer la recherche orientée au département des sciences administratives; de provoquer la formation de groupes de recherche départementaux, inter-départementaux, inter-constituantes, voire même inter-universitaires; d'assurer à ces chercheurs une infrastructure particulière; question surtout de faire en sorte que l'UQAM se dote d'une personnalité propre en matière de gestion par la réalisation de recherches originales. Il va sans dire que l'accroissement des subventions et commandites ainsi qu'un meilleur encadrement des recherches aux 2e et 3e cycles font partie des effets escomptés.

A la fois pour des raisons d'efficacité, de service à la communauté et de possibilités de financement, les thèmes de recherche qui y seront privilégiés devront correspondre à des besoins du milieu, lit-on dans le document soumis par le département aux instances pédagogiques et administratives de l'Université alors que le CRG n'était qu'un projet. Le développement de la recherche fondamentale n'est toutefois nullement exclu de ses objectifs.

Les projets de recherche constitueront l'unité de base de l'organi-

(la suite en page 2)

M. Roland Foucher

Conseil d'administration

A la réunion régulière du 22 septembre 80, le Conseil d'administration de l'UQAM a:

- reçu le rapport annuel de l'ombudsman;
- fixé la marge de crédit bancaire pour 80-81;
- reçu et approuvé le rapport des membres du comité de vérification concernant les états financiers de 79-80;
- engagé la firme Samson, Bélair et Associés comme vérificateurs-comptables de l'Université pour 80-81;
- modifié le règlement no 8 des 2e et 3e cycles quant à la notation «S»;
- adopté la politique de congés de perfectionnement et de congés sabbatiques pour l'année 81-82;
- procédé à l'engagement de cinq professeurs;
- procédé à la création des comités d'usagers des services des bibliothèques, de l'informatique et de l'audio-visuel relevant du vice-recteur aux communications; procédé à la définition de leur mandat, de leur composition et de leur fonctionnement;
- adopté le budget de fonctionnement avec restrictions de l'année 80-81;
- modifié l'article 9 du règlement général de régie interne no 2;
- attribué un poste à la section théâtre.

Conférence municipale...

(suite de la page 1)

sivement, de façon concomitante, chacun des thèmes au programme en se répartissant en trois grands groupes de travail. Trois conférences sont au programme: M. Guy Legault, directeur du Service de l'habitation et de l'urbanisme à la Ville de Montréal, tracera un bilan de l'habitation au Québec (le vendredi 28 à 20h00); M. Pierre Dansereau, chercheur à l'UQAM, présentera dans une perspective futuriste le type d'habitat vers lequel on s'en va (le samedi 29 à 12h00); M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales, s'adressera aux participants le lendemain midi, journée de clôture de la Conférence qui se déroulera à l'Hôtel Régence Hyatt de Montréal.

En se joignant à cette initiative, l'UQAM entend mettre à la disposition du milieu les moyens importants d'expertise et de recherche dont elle dispose: «Dans le domaine de l'habitation et de l'urbanisation, l'Université du Québec à Montréal se fait un devoir d'orienter ses programmes et ses projets de recherche de façon à proposer des modes plus adaptés à l'évolution des mentalités et à l'apparition de nouvelles contraintes.»

L'échange d'information et les discussions qui s'ensuivront, de conclure M. Jacques Saint-Pierre, constituent une sorte de rappel à l'ordre pour les chercheurs universitaires: «Rien de tel qu'un contact direct avec la réalité pour ramener les pieds sur terre et permettre d'évaluer la pertinence et l'efficacité des recherches en cours.»

C.G.

Centre de recherche...

(suite de la page 1)

sation et du financement au CRG. Ils devront de préférence s'inscrire dans les thèmes et axes définis par le centre et dans l'un ou l'autre des domaines d'application tenus pour prioritaires. Autour du thème central «innovation, efficacité et gestion», apparaissent entre autres les champs d'application suivants: gestion des associations, de la distribution au détail, des PME, de la sécurité routière, de l'agro-alimentaire; la règlementation, le regroupement et la fusion d'entreprises; l'implantation de technologies nouvelles, l'enseignement de la gestion.

Energie, tourisme, alimentation, famille découlent du thème «consommation»; à l'item «travail», on relève cinq domaines de recherche possible: travail et famille, marché du travail, relations de travail, nouvelles formes d'organisation du travail, gestion de la santé et de la sécurité au travail.

Thèmes et champs d'application graviteront autour de trois axes: prise de décision, recherche-évaluation, planification du changement. Structure matricielle, selon l'expression du directeur, où tout s'interpénètre. Par exemple, la famille peut être objet d'étude à la fois sur les plans du travail et de la consommation; l'agro-alimentaire peut être abordé en termes de gestion et de consommation; en plus de toucher le thème travail, l'implantation de nouvelles formes d'organisation concerne également le thème innovation.

Sans compter les recherches reliées à la chaire McDonald-Stewart, sept autres projets de recherche menés par quelque douze professeurs sont déjà en voie de réalisation. A court terme, M. Foucher compte doter le CRG de ressources documentaires appropriées, de ressources informatiques centralisées, d'un service de secrétariat. Il prévoit dresser un plan triennal de développement tout en affirmant que la vitalité du CRG dépendra en grande partie des gens qui le feront.

D.N.

lettres à l'uqam

M. Roch Meynard et VAX 11-780

Veuillez publier ce complément d'information à votre article du 20 octobre 1980: «VAX 11-780 amorce la succession de Badaduq». En effet, nulle part dans l'article n'est mentionné le nom du principal initiateur et du concepteur du projet, Roch Meynard, l'ancien administrateur délégué des bibliothèques. Avec la collaboration du service de l'informatique (Normand Rochon était l'analyste responsable), il a mis en place le système de gestion des bibliothèques qui maintenant semble intéresser des directeurs de bibliothèques et de centres de documentation à l'étranger.

Je ne voudrais pas donner l'impression que l'information ci-dessus ait été cachée par vous ou vos informateurs, ni même qu'elle fut indispensable. Je craignais seulement que vos lecteurs ne sachent jamais qui a été le père du projet, étant donné que cette personne a rencontré de l'opposition de divers côtés (et une opposition qui a parfois utilisé des moyens douteux).

Paul Pupier
représentant du département de linguistique auprès des bibliothèques de 1970 à 1980, ancien président du comité des usagers des bibliothèques [1979-80].

Au module des certificats en éducation

Le temps est à l'évaluation

En juin 1978 était créé, sur une base expérimentale, le module des certificats en éducation regroupant en son sein trois programmes: sciences de l'éducation, formateurs d'adultes en milieu scolaire, pédagogie de l'audio-visuel. Mme Joanne Sarrasin, qui a dirigé cette instance depuis le début, estime que le temps est venu de faire le point, de jeter la lumière sur différents problèmes apparus en cours de route afin d'y remédier. La création, en mai dernier, d'un comité d'évaluation de la politique institutionnelle des certificats tombe pile: Mme Sarrasin y siège à titre de représentante de la famille formation des maîtres.

Première constatation que lui impose son expérience à la direction du module: le travail habituellement dévolu à cette fonction est considérablement augmenté du fait que plusieurs programmes relèvent d'une même instance: «Il faut tout faire en triple: les commandes de cours, la révision des politiques d'admission, les conseils de programme. Car ceux-ci, dans le cas présent, ne sauraient être remplacés par un conseil de module unique, étant donné l'absence de véritables dénominateurs communs entre les programmes.»

Selon Joanne Sarrasin, la convention collective du SPUQ comporte à cet égard une faille importante: elle prévoit qu'un directeur de module qui compte plus de 500 étudiants inscrits par session peut faire la demande d'un adjoint. Or, il est impossible d'appliquer la même norme dans le cas des modules à plusieurs programmes. «Nos tâches se trouvent multipliées par le nombre de programmes. Eventuellement, il faudra repenser l'organisation de ce genre de module.»

Autre élément de l'évaluation: le certificat en sciences de l'éducation, qui date de 1974, a besoin d'un rajeunissement. La révision de ce programme est d'ailleurs prévue au plan triennal 1979-82 de la famille formation des maîtres. S'il en résultait une réforme en profondeur, cela aurait une incidence sur divers bacc. d'enseignement qu'offre l'UQAM, dont le contenu psycho-pédagogique est très comparable à celui de ce certificat.

Le fonctionnement des conseils de programme est également révélateur: celui du certificat précité n'a jamais été constitué, vu l'impossibilité de trouver des étudiants pour y siéger. Par contre, celui du certificat pour formateurs d'adultes est d'un dynamisme remarquable, estime Mme Sarrasin, à en juger par quelques initiatives récentes: création d'un comité d'information qui publie, sous la responsabilité des étudiants, un organe de liaison intitulé «Info-bulletin»; formation d'un comité d'évaluation des enseignements; d'un comité de documentation qui a obtenu un coin du centre de documentation de la bibliothèque pour y colliger l'information relative à l'éducation des adultes; mise sur pied d'un comité des ressources visant à offrir aux étudiants du programme la possibilité de se faire connaître par leurs employeurs éventuels.

Quant au conseil de programme du certificat en pédagogie de l'audio-visuel, il projette actuellement d'organiser une activité modulaire permettant de diffuser, à l'intention des personnes intéressées, bon nombre de productions audio-visuelles.

Mesdames Joanne Sarrazin et Nicole Beaulieu

Fait à souligner, selon Mme Sarrasin, ces deux programmes de certificats comptent un nombre de plus en plus grand de groupes hors campus (8 au total); face aux besoins grandissants manifestés par ces groupes, l'ouverture des centres régionaux de l'UQAM arrive à point. Cette première session en fut une de rodage: «Au deuxième semestre, nous avons bon espoir que les étudiants concernés recevront de ces centres les services qu'ils sont en droit d'attendre.»

C.G.

La maîtrise en communication...

(suite de la page 1)

organisée du département. Cet automne, ils avaient le choix des activités suivantes:

- les langages d'accès à la télématique;
- l'évolution des systèmes de télévision de masse;
- analyse de contenu de la campagne référendaire dans les média d'informations;
- influence culturelle des émissions d'information à la T.V. pour les adolescents;
- diaporama d'initiation aux techniques électroacoustiques de création sonore;
- production vidéo illustrant les effets sur l'organisme de la production d'image de soi négative.

Parallèlement à cette démarche concrète de recherche-production les étudiants suivent leurs cours théoriques. «Nous préparons des gens à l'action autant qu'à la réflexion», dira l'un des professeurs. D'ailleurs, l'équipe professorale compte en partie presqu'égale des théoriciens et des praticiens de la communication. Et elle s'entoure fréquemment de personnes venant de l'extérieur (d'autres universités, d'organismes privés et gouvernementaux).

Dix-sept étudiants se sont inscrits cet automne au programme de maîtrise. Il s'en ajoutera quatre ou cinq à la session d'hiver. Et que viennent-ils y chercher, en substance?

Le programme veut former des spécialistes capables d'expérimenter, d'analyser et de planifier les systèmes de communication. Dans un éclairage socio-culturel économique et politique. «Les différents circuits de communication n'ont de sens que s'ils répondent à des besoins réels d'un groupe, d'une organisation, d'une communauté. Ceci implique non seulement une connaissance de ce qui existe mais une aptitude à développer des modèles nouveaux de communication», précise M. Lafrance.

Soulignons qu'à la toute fin de ses études, l'étudiant doit présenter un rapport de recherche mais que celui-ci peut prendre différentes formes: soit un essai, soit une série d'articles, soit une production-intervention commentée. Parions que, sous cet aspect également, le programme de communication se démarque de la majorité des autres dans le système universitaire québécois.

H.S.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'uqam

volume VII, numero 8
3 novembre 1980

publié par
section information
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué. H3C 3P8

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.
Tél.: 282-6179

photos: **service de l'audiovisuel**
Dépôt légal: deuxième semestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

Par la fibre, la forme et la couleur

Aider l'étudiant à projeter son image

«Amener l'UQAM à se pencher plus sérieusement sur le développement d'un secteur de la tapisserie où on expérimenterait diverses possibilités de création avec les textiles secs et les colorants, tel pourrait être le sens de l'appui venant du Conseil des Arts textiles du Québec, association fondée ces jours-ci et qui regroupe une soixantaine d'artisans-créateurs», commente M. Michel Fortin, professeur au département d'arts plastiques.

Quand le soleil baigne le vaste atelier polyvalent où emménageaient au début de septembre les deux cours de métiers d'art, au cinquième étage du Judith-Jasmin, il est impressionnant de voir à l'oeuvre ces étudiants qui, par petits groupes, mettent des pièces de céramique au four, tendent le tissu aux tables de batik, façonnent des structures nouées qui prennent déjà leur élan vers l'espace, dont la fibre est autoportante tant elle est bien liée. Ici et là, des métiers dits de haute lisse, à chaîne horizontale, dans la tradition des Gobelins; des métiers de basse lisse, à chaîne verticale, dans l'esprit d'Aubusson, des matériaux allant de coloris vifs aux teintes adoucies: laines, jute, sisal, fibres synthétiques. «Notre rôle n'est pas de former des bons techniciens, mais de susciter la création dans le cadre d'une formation artistique générale, d'amener chaque étudiant pris individuellement à trouver son langage personnel, à le rendre plus conscient de son image. Ainsi, l'étudiant en sculpture ou en gravure expérimentera ici d'autres techniques. Cette confrontation, qui s'insère comme un complément d'expression lui permet de transposer son image, de la modifier en se familiarisant avec la couleur via la fibre, à s'exprimer en structurant l'espace avec une fibre pour en faire des plans, des formes flexibles, allant des petits cadres aux structures métalliques, à explorer l'environnement par la tapisserie tridimensionnelle. La rencontre avec le nouveau matériau, avec le textile, ne changera pas la façon de l'étudiant de s'exprimer, mais stimulera ce dernier à pousser toujours un peu plus loin sa démarche personnelle, compte tenu cependant d'un facteur particulièrement important, l'élément temps qui fait que le nombre des travaux exécutés est limité à quelques pièces. Enfin, nous n'insistons pas du tout sur la technique du métier artisanal, nous préférons guider, conseiller l'étudiant dans une perspective aussi large que possible de mûrissement personnel par l'exploration du textile», commentent les deux professeurs attitrés, MM. Jean-Jacques Giguère et Michel Fortin.

Tandis que des structures nouées prennent forme, un cadre de basse lisse est préparé pour recevoir la trame, sous l'oeil attentif des professeurs Giguère et Fortin [à gauche] qui guident et conseillent ces étudiants de 1ère année. Au premier plan, quelques travaux réalisés.

C.A.

Kinanthropologie

Un groupe de recherche en neuro-motricité

Mme Lise Carrière

Un groupe de recherche sur la neuro-motricité a été constitué cet automne au département de kinanthropologie. En sont membres les professeurs suivants: Lise Carrière, Jean-Paul Guillemot, Gilles Harvey, Claude-Henri Nadeau et Robert Rigal. De formation très différente (orthopédagogie, psycho-biologie, psychologie, sciences cliniques et «Engineering Psychology»), ils visent un double objectif: élaborer une maîtrise en neuro-motricité et peut-être, au besoin, un certificat de 2e cycle; développer ce secteur de recherche à l'UQAM.

L'an dernier, un premier comité d'étude avait été formé, histoire de sonder le terrain. L'analyse des besoins réalisée auprès de centres spécialisés en réadaptation, de physiothérapeutes, d'ergothérapeutes, d'éducateurs en enfance inadaptée avait révélé, hors de tout doute, l'existence d'importants besoins dans ce domaine. La définition du concept même de neuro-motricité avait retenue l'attention des membres du comité, ce secteur n'existant dans aucun département de kinanthropologie ou d'éducation physique du Québec.

Deux définitions ont été retenues par les professeurs du groupe de recherche, définitions qui se rejoignent: pour les uns, c'est «l'étude du mouvement humain sous ses aspects neuro-physiologiques»; pour d'autres, c'est «la neuro-physiologie de la motricité appliquée à l'humain». Ils ont en outre défini deux grands objets d'étude, à savoir: les bases nerveuses qui amènent l'acte moteur et sa coordination; et les modifications des mécanismes neuro-physiologiques associés à l'acquisition d'un comportement, lors d'un apprentissage et lors de la maturation (celle-ci étant entendue dans le sens du développement physiologique à partir de la constitution du système nerveux d'un être vivant, jusqu'à sa maturité).

Pour approfondir ces questions, les chercheurs travaillent parfois à partir d'individus dits normaux, mais aussi sur des sujets atteints de pathologies neurologiques. Et bien sûr, pour comprendre par exemple les bases nerveuses, il leur faut également recourir au modèle animal, surtout aux espèces dont le système nerveux central est assez développé, comme le singe.

Au cours de cette première année de fonctionnement, le Groupe de recherche s'appliquera à mettre sur pied un Laboratoire de neuro-motricité, ce qui exige des locaux adéquats et un minimum d'appareillage lui permettant de fonctionner: des subventions sont attendues à cet effet. Des projets de recherche sont en voie d'élaboration pour la deuxième session. Enfin, au printemps prochain, un dossier d'opportunité sera soumis au Conseil des Universités portant sur le projet de maîtrise.

«A notre avis, commente Lise Carrière, l'originalité de notre démarche et de notre champ de recherche est déjà établie; elle est tout à fait conforme aux critères d'excellence que poursuit l'UQAM. D'ailleurs, le développement des études graduées dans les départements où elles font défaut est inscrit au plan triennal de l'Université.»

C.G.

Sciences de la Terre

La kimberlite de l'île Bizard

Technicien en géo-chimie depuis les tout débuts de l'UQAM (ce qui lui valut récemment le titre honorifique de pionnier) M. Jean Mineau était bien placé pour poursuivre des études de premier et deuxième cycles en sciences de la Terre. «Les caractéristiques géo-chimiques de la kimberlite de l'Ile Bizard» est l'objet de sa thèse que dirige M. Maurice Morency et à laquelle ne manque plus maintenant qu'une forme écrite.

Mieux connue en Afrique du Sud, la kimberlite serait la seule roche dans laquelle se trouve le diamant, cette altération produite par les dépôts alluviaux. Mais il n'y a pas que la présence de cette pierre précieuse à faire miroiter aux yeux du chercheur. Pensez! On prétend que les nodules intérieurs de la kimberlite représentent la composition du manteau terrestre. Voilà donc une occasion unique pour M. Mineau d'étudier ce qui se passe sous le continent, à plus de 100 kilomètres de profondeur. entre la croûte et le noyau terrestres, là où aucun chercheur n'a jamais mis les pieds!

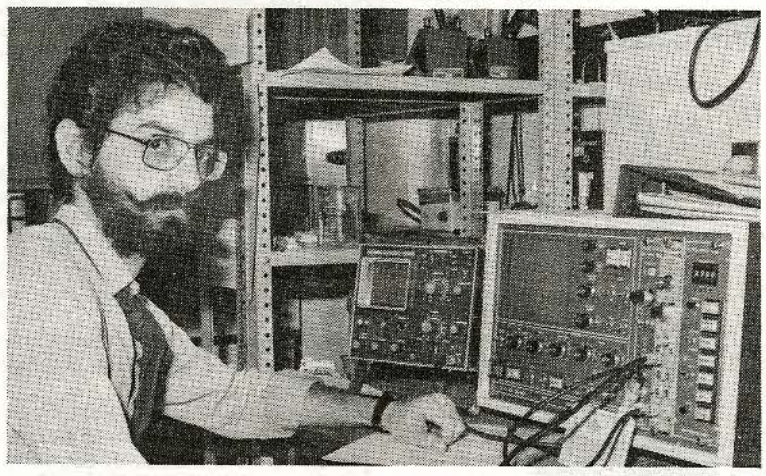

M. Jean Mineau

Malgré l'absence d'études «sur le terrain», les scientifiques n'ont toutefois pas manqué d'émettre certaines hypothèses sur le manteau supérieur dont la fusion partielle produirait la kimberlite. En analysant le pourcentage de terres rares que contiennent et sa matrice et ses nodules, il est possible de connaître le niveau de fusion de la kimberlite; en étudiant de près tout ce qui a concouru à sa mise en place, possible de vérifier si les roches ultrabasiques de l'Ile Bizard (site choisi surtout à cause de sa proximité de Montréal) présentent les mêmes caractéristiques que les kimberlites étudiées un peu partout à travers le monde.

Au bout du compte, la recherche fondamentale de M. Mineau nécessitant les méthodes d'activation neutronique (procédé radio-actif), apportera ou pas de nouvelles données sur le manteau de la terre dont le volume est immense par rapport aux autres strates du continent. «Ma recherche n'est qu'un grain de sable dans l'océan, constate humblement M. Mineau. On ne peut pas demander aux scientifiques d'accomplir des miracles. D'ailleurs, l'expérience prouve que les grandes découvertes sont ni plus ni moins la somme de toutes petites connaissances».

Penché sur l'atome, sous un masque protecteur, le chercheur n'est-il pas porté à fermer les yeux sur les réalités d'aujourd'hui? Selon l'étudiant, les scientifiques veulent de plus en plus sortir de leur isolement, se préoccuper des dangers et conséquences de leurs travaux, apporter des remèdes aux problèmes contemporains, rendre la vie plus acceptable.

Ils ne peuvent presque plus, M. Mineau le sait d'expérience, travailler de façon isolée. «Le travail scientifique, à cause de la spécialisation, est presque devenu une chaîne de montage! On a tous besoin les uns des autres.»

Pourvu qu'ils soient d'une grande largeur de vues, les hommes et femmes de science pourront aider l'humanité à franchir les prochaines étapes de son évolution. L'espoir de M. Mineau se fait parfois plus précis: un jour, on pourra sans doute dire avec certitude ce que recouvre le manteau de la terre. «Pourquoi pas? Il y a quelques siècles, on affirmait bien que l'homme ne pourrait jamais voler!»

D.N.

Au bureau de l'Ombudsman

M. Edmond Labelle

De plus en plus de plaintes des professeurs et des employés

En poste depuis maintenant sept ans, l'Ombudsman de l'UQAM est rompu à toutes les plaintes et complaintes. Elles se répètent, écrit-il dans son dernier rapport annuel, de session en session. Mais il est chose relativement nouvelle au bureau de M. Edmond Labelle; elle touche à la composition de la clientèle qui n'est plus exclusivement l'affaire des étudiants.

«L'an passé, j'avais remarqué que la clientèle avait tendance à se diversifier. Cette tendance s'est accentuée: fréquemment des membres du personnel enseignant et de soutien sont venus déposer une plainte, consulter ou demander assistance, au point que cette pratique me paraît maintenant une caractéristique de l'année écoulée».

En fait, on relève au tableau statistique, 189 plaintes en provenance des étudiants, contre 196 venant de membres du personnel (employés de soutien, cadres), et de professeurs.

Et de quoi se plaint-on tout particulièrement? «De tout, parce que tout peut arriver et, en fait, arrive». Mais les plaintes peuvent se classer en deux principales catégories. La première touche les «incidents de parcours académiques», depuis la demande d'admission jusqu'à la diplômation (retards, oublis, erreurs, déficiences, injustices, incapacité d'en venir à bout par les mécanismes en place). La seconde concerne les «conflits de vie communautaire» (incompréhensions, négligences, maladresses, accrochages, heurts de personnalités ou de théories ou d'intérêts). Et, souligne M. Labelle, «les problèmes, ou types de plaintes, s'entremêlent souvent».

M. Labelle refuse d'entrer dans le détail des plaintes reçues puisque «la confidentialité est de rigueur au bureau de l'ombudsman».

Il souligne toutefois que son bureau en devenant plus achalandé, tend à se structurer. «Il faudra user de vigilance pour éviter de tomber dans le piège bureaucratique que, de par sa condition, l'Ombudsman est censé désamorcer.» Et, à cet égard, il met en évidence que le développement des institutions d'enseignement, ainsi que des pratiques administratives, plus complexes, plus rigoureuses, a décuplé les bureaux en enfilades, les monceaux de papiers, les réseaux de règlements et, en conséquence, les possibilités d'erreurs et d'abus, ou simplement le caractère déshumanisant des grands ensembles...

«...Plus que ce que nous savons, beaucoup plus que ce que nous affichons, c'est ce que nous sommes qui constitue la qualité des services que nous rendons, la valeur de notre enseignement, la pointe de nos recherches, le rayonnement hors les murs. La plupart de mes problèmes proviennent du décalage entre le décor et la réalité, entre le discours et l'être, entre la grandeur de notre tâche et la mesquinerie de nos petites affaires...»

Mais l'Ombudsman de l'UQAM est homme sage et il conclut son rapport en écrivant que «...l'espoir est sauf».

Les sixième et septième rapports de l'ombudsman (septembre 1978 à juillet 1980) ont été réunis en une seule brochure qui vient d'être distribuée à toutes les instances d'enseignement et de recherche ainsi qu'aux services.

H.S.

Le bureau permanent de l'Ombudsman est situé au pavillon Phillips, local 2350 (282-6189). Le mercredi après-midi, M. Edmond Labelle est au pavillon Judith-Jasmin, JM-243 (282-3785). Le mardi après-midi, au pavillon Lafontaine, salle 1090 (282-3707). Pour rendez-vous, on s'adresse à Mme Marthe Béliveau, au bureau permanent du pavillon Phillips.

Les oeuvres d'art à l'UQAM: des critères d'acquisition

L'an dernier, l'UQAM s'est vu offrir la murale qui orne le hall d'entrée de la salle Marie Gérin-Lajoie et les deux ou trois sculptures qui sont vite devenues familières aux habitués de la grande place du pavillon Jasmin. L'emménagement au nouveau complexe posait donc plus que jamais à l'Université la pressante nécessité d'une politique institutionnelle d'acquisition des oeuvres d'art. Question de parer à toute éventualité, la Galerie UQAM compte maintenant un comité permanent à cet effet.

Présidé l'an dernier par le doyen des études avancées et de la recherche, M. Denis Bertrand, le comité avait défini les critères et principes généraux devant guider l'acceptation d'oeuvres monumentales; le conseil d'administration avait alors approuvé cette politique.

Au chapître des principes généraux, on y suggérait qu'une institution publique autonome comme l'UQAM puisse accepter ou refuser tout don d'oeuvres d'art; que seul son CA les accepte après avoir fait appel aux avis d'experts; qu'assumant pleinement ses responsabilités auprès du donateur, de l'artiste, des étudiants et du public, l'UQAM n'acquière une oeuvre que si celle-ci est accessible au public; que l'Université tienne compte des exigences du donateur; qu'elle se réserve le droit de relocaliser l'oeuvre, de s'en départir même sous diverses formes (vente, prêt, rétrocession, location, etc); que l'institution reconnaisse ses obligations quant à sa conservation.

Selon l'étude réalisée par ce même sous-comité, sept critères guideraient l'UQAM dans le choix d'oeuvres de grande dimension: leur qualité et leur intérêt, leur valeur marchande, leur facture et les matériaux utilisés, leur caractère périssable ou non, les disponibilités d'espace et l'accès du public aux oeuvres, les coûts d'installation et de conservation, la compatibilité des exigences du donateur avec celles de son propriétaire.

Sans présumer du travail du comité qui se mettra probablement à l'oeuvre sous peu, M. Luc Monette (directeur intérimaire de la Galerie) estime qu'il s'agit là de balises dont il aura sans nul doute avantage à tenir compte.

Car du fait qu'au secteur des arts (axe important à l'UQAM) étudiants et professeurs produisent eux-mêmes quantité d'oeuvres, qu'existe ici une Galerie universitaire unique en son genre, on peut imaginer que l'UQAM aura encore l'occasion d'accepter ou de refuser des cadeaux...

D.N.

l'uqam bloc-notes

Conférences en communication

Trois étudiants(tes) du module de communication ont pris l'initiative d'organiser, dans le cadre d'un cours, une série de cinq conférences sur le marché du travail en communication. Quatre de ces conférences toucheront tous les profils donnés au module, tandis qu'une cinquième cherchera à cerner d'autres possibilités d'emplois en dehors de ces profils. On espère, de cette façon, susciter au sein du module une réflexion sur le contenu et l'orientation des cours offerts.

Ces conférences ont lieu à 12h, au local 2950 du pavillon Judith-Jasmin, aux dates suivantes:

- **10 novembre**, Michel Chalvin, réalisateur à Radio-Canada, parlera de la production radio;
- **17 novembre**, Lynn Fournier, réalisateur à Radio-Québec, parlera de la production télévision;
- **24 novembre**, Bernard Gosselin superviseur à l'O.N.F., parlera du cinéma;
- **1er décembre**, Lysianne Gagnon journaliste à La Presse et Gilles Gariépy, de l'émission «Présent» à Radio-Canada, parleront du journalisme écrit et électronique;
- **8 décembre**, Micheline Vaillancourt, de Radio-Canada, Ottawa, parlera des politiques de communication dans les organismes gouvernementaux.

Musique concrète

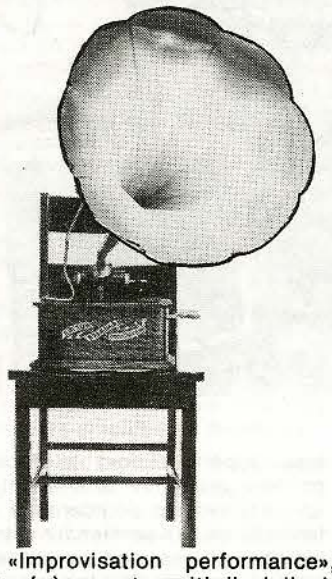

«Improvisation performance», un évènement multi-disciplinaire imaginé par Hugh Davies, compositeur, interprète et concepteur d'instruments électro-acoustiques, se tiendra à la Galerie UQAM les 3 et 4 novembre (lundi-mardi), à 20h30.

L'improvisation, avec interventions prévues de danseurs, est une initiative d'un professeur en communication, Philippe Ménard, en collaboration avec l'association pour la création et la recherche électro-acoustique (ACREQ).

Hugh Davies, né en Angleterre en 1943, est une figure connue et singulière en musique contemporaine. Il a participé à de nombreux groupes de théâtre musical, d'improvisation, de musique électronique, et a enregistré, outre ses compositions, des oeuvres de Stockhausen, Cage, Brown, Wolff et David Toop.

En sciences religieuses

Dans le cadre des causeries-midi du département des sciences religieuses, le mercredi, 5 novembre 1980, à 12h au local A-1745, Anita Caron parlera de la «Situation de l'enseignement moral et religieux au Québec.»

Le syndicat des gardiens: ouverture des négociations

Le Syndicat des gardiens de l'UQAM négocie présentement sa deuxième convention de travail. Et de l'avis du président du syndicat M. Roger Lippé: «Ca s'engage bien». Avis partagé par le conseiller syndical (SCFP-FTQ), Robert Lapointe: «Pas de blocage systématique».

Le Syndicat qui regroupe 8 gardiens (les autres sont employés d'une agence privée) avait déposé un projet de convention dès l'échéance de son contrat au printemps. L'Univesité a remis au Syndicat à la mi-octobre un document de quelques pages, «qui règle à peu près 80% de la convention», note le conseiller syndical.

Les gardiens, dans leur nouveau projet, demandent en gros ce qu'ont obtenu les membres syndiqués du SEUQAM, c'est-à-dire tout le bloc ayant trait aux clauses normatives et para-monétaires (vacances, maladies, droits parentaux, etc.). Et ils négocient certaines clauses particulières concernant les primes, l'horaire de travail, la durée du contrat, un taux de salaire réévalué (passage du rang 1 au rang 2).

Autre point retenu «extra-convention»: le problème d'embauche. Selon MM Lippé et Lapointe, il faudrait tripler au moins, le nombre des gardiens embauchés par l'UQAM. «Ils peuvent mieux que d'autres (entendre ici les agents privés) assurer une protection efficace. Ils sont plus près des gens qu'ils apprennent à connaître avec le temps».

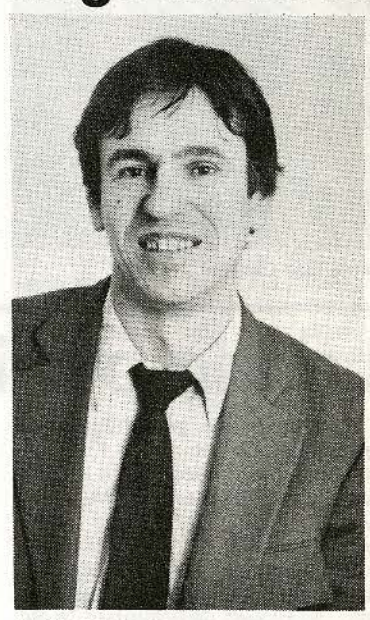

M. Roger Lippé

Bien amorcées, les négociations achoppent quand même sur quelques points parmi lesquels: le salaire, lié au «rang», ce que plusieurs gardiens d'autres universités ont déjà obtenu, mais il faut à l'UQAM un mandat de l'UQ pour cette clause; les primes spécifiques; l'horaire de travail. Et un «problème de paletot d'hiver» dont il est question depuis longtemps. «On se demande toujours pourquoi l'Université nous refuse un paletot chaud», dit pour conclure le président du Syndicat des gardiens de l'UQAM.

Hélène S.